

Christian Grosse

Collection et érudition dans le contexte des Lumières vaudoises de la fin du XVIII^e siècle :
les pratiques savantes d'Edward Gibbon et d'Alexandre-César Chavannes

Dans le premier des six volumes qu'il consacre entre 1999 et 2015 à l'œuvre de l'historien anglais Edward Gibbon (1737-1794)¹, l'historien des idées John Greville Agard Pocock s'efforce de caractériser la tournure spécifique que les Lumières prennent à Lausanne dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, c'est-à-dire à l'époque où Gibbon y est envoyé par son père afin d'encadrer son retour au protestantisme auquel il avait renoncé en 1753. Pocock considère en effet que les orientations prises par les Lumières à Lausanne ont exercé une influence déterminante sur la formation de Gibbon et plus particulièrement sur la mise au point des méthodes qu'il mettra en œuvre dans *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, son œuvre majeure, publiée en six volumes, entre 1776 et 1788. La culture savante avec laquelle Gibbon entre en contact à Lausanne ne porte pas seulement, selon Pocock, l'empreinte de l'arminianisme protestant, mais se caractérise, de manière plus significative encore, du point de vue du mûrissement du projet historique que Gibbon mènera dans *The History of the Decline and Fall*, par une tendance à privilégier l'érudition. C'est sous cette influence que Gibbon définira sa propre manière d'aborder la matière historique, qui constitue, toujours selon Pocock, une voie moyenne entre l'histoire philosophique pratiquée par Voltaire et les encyclopédistes réunis par Diderot et d'Alembert, d'une part, et l'érudition critique développée par les humanistes antiquaires depuis la Renaissance et particulièrement cultivée dans les milieux savants réformés de la Suisse romande.

Le but de ce texte consiste dans ce contexte à évaluer ce que l'« érudition » recouvrait pour des savants de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, dans un espace culturel et intellectuel tel que la Suisse romande. Il s'agit également, dans ce cadre, d'examiner dans quelle mesure le contact direct avec des documents matériels et le recours à des collections de documents de cette nature, traits caractéristiques de l'érudition « antique »² [p. 116], interviennent effectivement dans les pratiques savantes observables à l'époque des deux

¹ John Greville Agard POCK, *Barbarism and Religion*, 6 vol., Cambridge 1999.

² Sur la tradition antique, voir en particulier, dans une littérature très abondante : Arnaldo MOMIGLIANO, « L'histoire ancienne et l'Antiquaire », in *id.*, *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, trad. de l'anglais et de l'italien par Alain Tachet, Evelyne Cohen, Louis Evrard et Antoine Malamoud, Paris 1983, pp. 244-293 ; *id.*, « Les origines des recherches sur l'Antiquité », in *id.*, *Les fondations du savoir historique*, trad. de l'anglais par Isabelle Rozenbaum, Paris 1992, pp. 61-91 ; Krzysztof POMIAN, *Collectionneurs, amateurs et curieux : Paris, Venise : XVI^e-XVIII^e siècle*, [Paris] 1987 ; Alain SCHNAPP, *La conquête du passé : aux origines de l'archéologie*, Paris 1993 ; Chantal GRELL, *Le XVIII^e siècle et l'Antiquité en France, 1680-1789*, 2 vol., Oxford 1995 ; Peter N. MILLER (éd.), *Momigliano and Antiquarianism: Foundations of the Modern Cultural Sciences*, Toronto 2007.

premiers séjours de Gibbon à Lausanne (Juin 1753-Avril 1758 ; mai 1763- avril 1764). Faute de pouvoir mener à ce stade une enquête d'ensemble sur l'érudition romande de cette période, on se contentera ici d'une comparaison entre les méthodes prônées et employées par deux savants. Dans un premier temps, on suivra l'analyse que Pocock propose de la manière dont Gibbon a mis au point ses propres méthodes, en complétant cette analyse par les indications que Gibbon donne lui-même au sujet de ses lectures dans le « Common Place Book » qu'il tient dans les années 1750³ et dans la partie de son *Journal* qui concerne son séjour à Lausanne. Du point de vue de la perspective qui est adoptée ici, Gibbon fait moins l'objet d'une enquête approfondie et originale qu'il ne sert de point de comparaison.

Dans un deuxième temps, on examinera comment le professeur de théologie de l'Académie de Lausanne Alexandre-César Chavannes (1731-1800) conçoit pour sa part l'érudition. Ce dernier présente en effet un cas tout-à-fait intéressant. Nommé à l'Académie de Lausanne en 1766, contributeur central, avec plus de 300 articles, à la refonte de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert dirigée à Yverdon par Fortunato Bartolomeo de Felice (1723-1789)⁴, Chavannes assume également des responsabilités qui le placent au cœur de l'administration des ressources documentaires de l'Académie puisqu'il est à la fois, à diverses reprises, recteur et bibliothécaire. A ce titre, il rédige plusieurs catalogues de la bibliothèque de l'Académie, encadre les travaux de transformation des locaux qui abritent la bibliothèque, y range lui-même les collections d'ouvrages que possèdent l'Académie et dressent enfin la liste des curiosités qu'elle abrite. Il intervient ainsi directement dans l'organisation des savoirs. Chavannes ne déploie cependant pas ses efforts que sur le plan de la gestion des ressources documentaires de l'institution académique, il est aussi l'auteur d'une synthèse encyclopédique en treize volumes, qui, sous le titre d'*Anthropologie ou science générale de l'homme*, vise à exposer l'ensemble des connaissances que les sciences ont accumulées sur l'homme et les sociétés qu'il a formées depuis les origines. Cette entreprise est notamment motivée par la volonté d'élucider le processus d'acquisition des connaissances par l'individu et par l'homme comme espèce ; elle se présente donc aussi comme épistémologie de la connaissance⁵.

³ British Library (Add MS 48860). Je remercie Béla Kapossy de m'avoir fourni une copie photographique de ce document.

⁴ Sur la contribution de Chavannes à cette entreprise voir : Alain CERNUSCHI, « La place du religieux dans le système des connaissances de l'Encyclopédie d'Yverdon » et Christian et Sylviane ALBERTAN, « Foi et lumières dans l'Encyclopédie d'Yverdon », in Jean-Daniel CANDAU et al. (éd.), *L'Encyclopédie d'Yverdon et sa résonance européenne*, Genève, Paris 2005, pp. 143-158, 159-178.

⁵ Identifié comme l'auteur de la première définition moderne de l'anthropologie, Chavannes a davantage été salué comme un précurseur du point de vue de l'histoire de cette discipline, qu'étudié pour lui-même ; voir néanmoins : André GINDROZ, « Notice biographique sur le professeur Alexandre-César Chavannes », in *id.*

Si on examine son « Common Place Book » ou, pour reprendre le titre français qu'il lui donne, son « Recueil dans lequel je me propose d'écrire ce que je trouverai de remarquable dans mes lectures historiques, commencé à Lausanne, [le] 19 mars 1755 », ainsi que la partie de son *Journal* rédigée durant son second séjour à Lausanne, du 17 août 1763 au 19 avril 1764⁶, il apparaît que Gibbon a des lectures très amples, dépouillant par exemple systématiquement la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe*⁷, ce qui l'amène à étendre ses connaissances dans des domaines très divers. Parmi ces lectures domine cependant assez nettement un ensemble de textes qui se rapportent à l'Antiquité. A l'intérieur de cet ensemble, on repère à la fois nombre d'auteurs anciens, mais aussi, d'une part, des mythographes modernes, comme l'abbé Banier (1673-1741) en particulier, qui travaillent essentiellement à partir de textes, et, d'autre part, une série d'auteurs qu'il lit très attentivement et qui s'inscrivent dans la tradition des humanistes antiquaires. L'un des ouvrages qu'il mentionne ainsi le plus régulièrement dans son « Common Place Book », est rédigé par l'un des représentants importants de la tradition antique à Lausanne, le professeur de droit et d'histoire de l'Académie, Charles Guillaume Loys de Bochat (1695-1754)⁸. Ce dernier est en particulier l'auteur de *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissemens sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse et sur les monumens d'antiquité qui la concernent* (3 volumes, 1747-1749) dans lesquels Gibbon puise régulièrement, surtout au cours de son premier séjour lausannois. Loys de Bochat a également

Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud, Lausanne 1853, pp. 328-354 ; HERZEN, Alexandre, « A.-C. Chavannes, ses devanciers et ses successeurs », in Alexandre-César CHAVANNES, *Essai sur l'éducation intellectuelle. 1787. Nouvelle édition publiée par quelques amis de la réforme scolaire*, Paris, Lausanne 1886, pp. 1-40 ; Henri VUILLEUMIER, *Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois*, t. 4, *Le déclin du régime bernois*, Lausanne 1933, pp. 313-325 ; Pierre-André GLOOR, « L'anthropologie en Suisse romande : une esquisse historique », in *Anthropologischer Anzeiger*, 44/4 (1986), pp. 305-313 ; Gérald BERTHOUD, « Une 'science générale de l'homme'. L'œuvre d'Alexandre-César Chavannes », in *Annales Benjamin Constant*, 13 (1992), pp. 29-41 ; André BANDELIER, « Quelques essais pédagogiques au siècle des Lumières : vers la professionnalisation de l'enseignement des langues vivantes? », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 33/34 (2005), pp. 144-153 ; Fernando VIDAL, *Les sciences de l'âme. XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Genève 2006, pp. 55-119-120 ; Anne-Marie MERCIER-FAIVRE, « La naissance de l'anthropologie au 18^e siècle, de Court de Gébelin à Chavannes », in Lise ANDRIES (dir.), *La construction des savoirs : XVIII^e-XIX^e siècles*, Lyon 2009, pp. 43-57 ; un site internet est désormais consacré à son entreprise anthropologique : <https://lumières.unil.ch/projets/>.

⁶ *Le journal de Gibbon à Lausanne. 17 Août 1763 – 19 Avril 1764*, publié par Georges Bonnard, Lausanne 1945.

⁷ Voir sur ce périodique : Bruno LAGARRIGUE, *Un Temple de la culture européenne (1728-1753). Histoire externe de la Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe*, Nijmegen 1993.

⁸ Henri PERROCHON, « Un savant d'autrefois : Ch. Loys de Bochat (1695-1754) », in *Revue historique vaudoise*, 49 (1941), pp. 29-33 et Kilian RUSTICHELLI, « Charles-Guillaume Loys de Bochat, un Vaudois sur la trace des Helvètes au XVIII^e siècle », in *Chronozones*, 22 (2016), pp. 4-7.

légué sa bibliothèque privée à la Bibliothèque de l'Académie, à l'époque où Gibbon se trouve à Lausanne, de sorte que ce dernier a certainement pu accéder aux références, notamment dans le domaine des travaux antiques, que Loys de Bochat avait amassées⁹.

A la lumière de ces lectures, Gibbon se forge d'abord un idéal du travail de l'historien qui l'identifie beaucoup à celui des antiquaires et dans lequel l'érudition prend le pas sur la narration¹⁰. Le projet scientifique qui se dessine dans son esprit au cours de son premier séjour aux bords du lac Léman et qui prendra davantage forme au cours de son deuxième séjour, est ainsi très caractéristique des entreprises [p. 118] dans lesquelles se lancent les antiquaires. Il s'agit en effet de rassembler les matériaux d'un recueil sur la géographie ancienne de l'Italie. Ce recueil ne se présente donc pas comme un récit historique organisé par des relations de causes à effet et par une structure chronologique, mais plutôt comme une sorte de guide de voyage dans l'Italie antique, qui compile des informations soigneusement recoupées et critiquées, organisées selon un principe spatial et plus précisément géographique et topographique. C'est l'agencement urbain, en particulier de la ville de Rome ainsi que le réseau des routes qui permet à la domination romaine de s'exercer sur son empire, que Gibbon projette de reconstituer.

Dans ses premières orientations comme historien, Gibbon se tient donc au plus près des données historiques et manifeste même une distance critique vis-à-vis d'une histoire philosophique, vers laquelle tendent au même moment les historiens-philosophes français, qui s'efforcent au contraire de fusionner les informations historiques à l'intérieur d'un grand récit et méprisent le travail de reconstitution méticuleux et de description minutieuse des monuments, des usages, des mœurs et des coutumes à laquelle se livrent les antiquaires.

Si Gibbon est alors très attentif au détail des informations qu'il recueille et montre un goût typiquement antique pour la confrontation des sources en vue d'une restitution critique des réalités historiques, il faut cependant relever que sa documentation est alors tirée pour l'essentiel de sources textuelles. Il ne mène donc pas une enquête de « terrain » en allant examiner lui-même des monuments ou d'autres traces matérielles. On ne trouve pas d'information concernant des visites qu'il aurait effectuées de vestiges archéologiques, de cabinets de curiosités, ou d'autres collections d'objets anciens, même si l'on ne peut exclure qu'il ait pu voir les médailles et autres objets que renferme la bibliothèque de l'Académie de

⁹ Louis DUPRAZ, *La Bibliothèque cantonale et universitaire à Lausanne : sa création, les locaux qu'elle a occupés, ses développements : notice historique*, Lausanne 1905, pp. 23-24.

¹⁰ Je résume ici l'analyse de J.G.A. POCKOCK, *Barbarism and Religion*. Vol. 1, *The Enlightenments of Edward Gibbon 1737-1768*, Cambridge 1999, pp. 57, 261-274.

Lausanne, puisque le pasteur Daniel Pavillard (1703-1775), chez qui il loge, lui en donne parfois la clé.

Gibbon entre donc en contact avec la documentation matérielle presque uniquement par l'intermédiaire des traités antiquaires. Ceux-ci se présentent certes comme des sortes de musées de papier et sont généralement organisés comme une galerie dans laquelle le lecteur peut cheminer. Ils s'efforcent de plus de fournir une représentation des monuments qu'ils décrivent aussi fidèlement que le permettent les moyens graphiques alors à disposition. Dans leur effort de reconstitution, ils se conforment à des règles et des méthodes qui ont sans doute exercé une influence sur la manière dont Gibbon imagine le travail de l'historien. Mais ces traités antiquaires restent des intermédiaires entre leurs lecteurs et les réalités historiques dont ils rendent compte, et des intermédiaires privilégiés, voire uniques, s'agissant de Gibbon. Ce n'est en effet qu'exceptionnellement qu'il trouve l'occasion de considérer et d'analyser des monuments authentiques. Quand cela arrive, il emploie de manière caractéristique les techniques de reconstitution graphique des monuments avec lesquelles il s'est familiarisé par la lecture des traités antiquaires : on le voit ainsi retranscrire l'une des rares inscriptions épigraphiques dont on sait qu'il l'a vue de ses propres yeux, selon un procédé que l'on peut aussi observer par exemple chez Bochat¹¹. Dans les années 1750-1760, Gibbon est donc [p. 119] avant tout un érudit de cabinet, qui fréquente selon toute vraisemblance peu les collections d'antiquités que nombre de lettrés et que les Académies cultivent à son époque.

Comme John Pocock l'a très bien mis en évidence, la difficulté du processus de maturation de Gibbon en tant qu'historien, réside dans le fait qu'il a dû trouver sa voie entre l'érudition antique qu'il a longtemps privilégiée et le récit historique revendiquant une portée philosophique: il est ainsi passé d'un projet de recueil sur la géographie ancienne de l'Italie, auquel il s'attelle dans un premier temps mais qu'il finit par abandonner, à celui de l'Histoire du déclin et de la chute de l'empire romain, dont le premier volume paraît douze ans après son deuxième séjour lausannois. Alors qu'il collectait encore durant son deuxième séjour à Lausanne les matériaux de son recueil géographique, il prend selon Pocock progressivement conscience qu'il manque à ce recueil une intrigue qui l'aide à mettre en tension les informations historiques qu'il a patiemment collectées. La problématique d'une topographie et d'un réseau routier ordonnés à l'impératif d'une domination impériale s'avère en effet insuffisante pour lier l'ensemble des données recueillies. Mais cette intrigue prend

¹¹ « Common Place Book » (British Library [Add MS 48860]), p. 120 ; Charles Guillaume LOYS DE BOCHAT, *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissemens sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse et sur les monumens d'antiquité qui la concernent*, t. I, Lausanne, Marc-Michel Bousquet et Compagnie, 1747, p. 426.

progressivement forme dans l'esprit de Gibbon : il s'agit du drame du déclin et de la chute de l'empire romain, qui a notamment pour effet que les espaces qui structurent cet empire finissent par se vider de leurs fonctions et de leur sens alors même que le réseau des routes et la topographie urbaine demeurent inchangés. Cette intrigue devient le fil conducteur d'un récit susceptible d'ajouter une valeur philosophique à la mobilisation des données produites par l'érudition antiquaire.

C'est donc entre Lausanne et Rome que se noue dans l'esprit de Gibbon une solution qui va lui permettre de concilier une méthode érudite de collecte et de recoupement des données directement inspirée des travaux des antiquaires, avec l'ambition philosophique de rédiger un grand récit historique. Il y a bien un biais érudit dans l'entreprise de Gibbon, mais qui finit par être mitigé par la construction philosophique d'un récit. L'érudition, au sens où Gibbon la pratique à Lausanne, demeure cependant davantage une connaissance qui, pour être ample et approfondie, se nourrit pour l'essentiel de lectures et seulement secondairement et exceptionnellement d'un contact immédiat avec une documentation matérielle recueillie sur le terrain ou en visitant des collections privées ou publiques de monuments anciens.

L'érudition selon Alexandre-César Chavannes

En se tournant maintenant du côté de Chavannes, il faut noter au préalable qu'il est de la même génération que Gibbon, puisqu'il naît en 1731, soit six ans avant l'historien anglais et qu'il meurt en 1800, c'est-à-dire six ans après la disparition de ce dernier. S'ils ont pu par conséquent se côtoyer au cours des trois séjours que Gibbon a effectués à Lausanne, aucun contact direct entre eux n'a pu à ce jour être attesté. Leurs parcours présentent cependant une certaine similarité. Tous deux ont manifesté très tôt [p. 120] une soif de connaissances qui les a conduits à dévorer une grande quantité de livres. Gibbon arrive à Oxford en 1752 déjà si bardé de connaissances qu'il s'ennuie durant ses études¹². Quant à Chavannes, il est désigné dans une correspondance, en 1764, deux ans avant sa nomination comme professeur de théologie à l'Académie de Lausanne, comme « l'homme [sic] qui a trop lu » et qui s'est épuisé dans cette passion au point de tomber, pendant une année dans un « état de stupeur le plus complet » avant de se rétablir et de devenir, toujours selon la même correspondance, « une

¹² Michel BARIDON, *Edward Gibbon et le mythe de Rome : histoire et idéologie au siècle des Lumières*, Paris 1977, p. 30 ; Edward GIBBON, *Histoire du déclin et de la chute de l'empire romain*, trad. de l'anglais par M. F. Guizot, t. I, Paris 2010, p. 34.

des meilleures têtes philosophiques »¹³. Si Gibbon et Chavannes partagent la même avidité de connaissances, le rapport à l'érudition se construit pourtant différemment chez les deux hommes et nourrit de manière différente leurs écrits.

I. Les *Conseils sur les études nécessaires* (1771)

La relation aux sources du savoir et la manière dont se forment les connaissances chez l'homme constituent pour Chavannes, qui est bien davantage philosophe qu'historien à la manière de Gibbon, des questions centrales, qui traversent l'ensemble des textes qu'il rédige parallèlement aux cours qu'il donne et aux traités qu'il publie en tant que théologien. Ces questions sont déjà au cœur des *Conseils sur les études nécessaires à ceux qui aspirent au S. Ministère* qu'il publie en 1771¹⁴. C'est un homme particulièrement averti qui se permet dans ce livre de 300 pages de donner des conseils aux étudiants en théologie puisqu'il s'était lancé quelques années plus tôt dans une épuisante et peut-être désordonnée accumulation des connaissances. Son objectif avec ce livre a peut-être été d'éviter à ses étudiants une pareille épreuve. Il s'agit en tout cas pour lui d'ordonner l'acquisition des connaissances de telle manière qu'elle suive « une chaîne dans les connaissances humaines qui les lie tellement l'une à l'autre, que l'on ne peut bien comprendre la seconde sans avoir saisi distinctement la première »¹⁵. Le livre est donc construit de telle sorte que le lecteur puisse « suivre pied à pied tous les anneaux de cette chaîne, et par conséquent faire précéder la lecture de certains livres à celles d'autres, où l'on s'est occupé à bâtir sur les fondemens posés dans les premiers »¹⁶. Cette méthode d'étude est fondée sur une philosophie de la connaissance dans le sens où la « marche graduée » qu'elle propose, selon l'expression qu'utilise Chavannes, est dictée par « l'ordre naturel des connaissances humaines »¹⁷. La progression dans les études qu'elle met en forme prétend donc épouser le cheminement par lequel l'homme acquiert naturellement ses connaissances.

Concrètement, cet ouvrage se compose de trois parties. Une introduction déploie un vaste ensemble de conseils, parfois très détaillés, adressés aux étudiants en théologie pour qu'ils s'inscrivent dans ce cheminement. Une deuxième partie applique ces [p. 121] conseils à

¹³ Julie BONDELI, *Briefe*, Angelica BAUM et Birgit CHRISTENSEN (éd.), vol. 2, Zürich 2012, p. 657. L'orthographe originale des citations est respectée.

¹⁴ Alexandre-César CHAVANNES, *Conseils sur les études nécessaires à ceux qui aspirent au S. Ministère ; Ouvrage qui peut, en même tems, servir d'introduction à l'étude de la Théologie*, A Yverdon [s.n. (Lausanne, Chapuis)], 1771.

¹⁵ *Ibid.*, p. 22.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.*

la structure du cursus des études en théologie. Enfin, une troisième partie, qui constitue un tiers du volume, propose un « catalogue de livres relatifs aux diverses branches de sciences qui doivent entrer dans le plan des études d'un Ecclésiastique »¹⁸, c'est-à-dire une bibliographie commentée d'une centaine de page. Cet ensemble permet de mesurer la place et le sens que Chavannes donne, parmi les connaissances qu'un théologien est selon lui appelé à maîtriser, à l'érudition et, plus précisément encore, à une érudition mobilisée pour armer une lecture critique des textes.

La partie introductive met en effet bien en évidence l'importance prise dans la tradition réformée, dès le XVI^e siècle, mais davantage encore à partir du XVII^e siècle avec le *Criticus Sacer* d'André Rivet (1608), la *Critica sacra* de Louis Cappel (1650) le *Dictionnaire critique* de Pierre Bayle (1697) et surtout l'*Ars critica* (1697) de Jean Le Clerc, par la critique philologique et antiquaire des textes¹⁹. Chavannes consacre de longues pages à décrire avec force détails les techniques et les lectures que nécessite la formation de capacités critiques de la part des étudiants, notamment dans une partie intitulée « Directions pour l'étude de la Critique ». Ce développement montre que, du point de vue de Chavannes, le texte biblique ne peut être lu isolément, ni exclusivement à partir de préoccupations dogmatiques qui en tirent un sens théologique valable pour le moment où l'interprétation est produite et le coupe de son contexte historique. Au contraire, pour Chavannes, la Bible doit être éclairée à la lumière des textes qui lui sont contemporains. Le Nouveau Testament ne peut par exemple être lu qu'en le comparant notamment aux écrits de Flavius Joseph²⁰. L'étudiant qui travaille à s'informer sur le contexte du christianisme primitif doit de même apprendre à confronter les textes des historiens avec les sources contemporaines de l'époque dont ils parlent : il faut ainsi comparer, par exemple, « L'histoire Ecclésiastique et la Chronique d'Eusèbe »²¹.

L'importance que revêt cet effort critique prend également sens à la lecture de certaines recommandations plus spécifiques de Chavannes. Afin que l'étudiant puisse aiguïser son sens critique, il l'invite à lire « quelques abrégés écrits par des Auteurs de différentes Communions, afin de rapporter par des extraits leurs différents sentimens avec les preuves qui les appuyent, à celui qu'ils auront pris pour leur guide, et se mettre par-là en état de juger qui

¹⁸ *Ibid.*, p. 205.

¹⁹ Maria Cristina PITASSI, *Entre croire et savoir. Le problème de la méthode critique chez Jean Le Clerc*, Leiden 1987 ; François LAPLANCHE, *La Bible en France : entre mythe et critique (XVI^e -XIX^e siècle)*, Paris 1994 ; Nicholas John Sivewright HARDY, *Criticism and Confession : The Bible in the Seventeenth Century Republic of Letters*, Oxford 2017.

²⁰ Alexandre-César CHAVANNES, *Conseils sur les études nécessaires à ceux qui aspirent au S. Ministère*, p. 123.

²¹ *Ibid.*

a raison »²². A propos d'un même passage scripturaire, l'étudiant doit en d'autres termes, dans un premier temps, assimiler l'interprétation que propose l'auteur dont il a choisi de suivre le travail herméneutique, avant d'opposer son interprétation à la fois à celle que d'autres auteurs avancent et aux sources sur lesquelles ces derniers se fondent pour la confirmer. On notera que dans ce travail de confrontation des discours, Chavannes invite les étudiants à tenir compte des interprétations que proposent les théologiens de toutes les confessions. Ce n'est à ses yeux qu'à cette condition que peut vraiment s'aiguiser leur sens critique. L'idéal d'attitude critique [p. 122] devant lequel Chavannes place ses lecteurs est donc élevé et il admet lui-même que cet exercice est « souvent très difficile »²³.

La recommandation sur laquelle il conclut ce passage de ses *Conseils sur les études* marque bien l'importance qu'il accorde à « la Critique » dans le travail des théologiens. Rappelant qu'un ecclésiastique se doit de maîtriser la « Critique » et qu'il faut, par conséquent, « qu'il en connaisse distinctement les règles avec leurs fondemens et qu'il apprenne à les appliquer d'une manière sage et judicieuse »²⁴, il indique très nettement qu'en cas de conflit entre des conceptions théologiques, d'une part, et une interprétation qui s'impose au terme d'une lecture critique des textes, d'autre part, c'est à cette dernière qu'il convient d'accorder la prééminence. L'analyse critique prend ainsi chez lui le pas sur le dogme ; elle constitue un préalable nécessaire à l'établissement d'une vérité dogmatique. Pour tenir un équilibre entre des interprétations allégoriques ou littérales, on procèdera donc, par exemple,

en observant toujours de donner plus à l'autorité des raisons prises de la sainte Critique, qu'à celles qui sont tirées d'un système ; on proportionnera son acquiescement à la force des raisons prépondérantes, et l'on ne supposera que le degré de vraisemblance qui résulte de ces raisons ; là où les raisons ne seront pas suffisantes, on suspendra son jugement, et l'on sera toujours prêt à revenir de son sentiment, dès qu'il s'en présentera un autre appuyé sur des raisons manifestement plus solides.²⁵

La critique biblique repose en d'autres termes sur une conception de la religion chrétienne comme une religion raisonnable, dont les dogmes véritables ne peuvent être reconnus que si la raison acquiesce à l'interprétation qui est proposée du texte qui fait autorité. Il est à cet égard frappant que Chavannes recommande la « suspension du jugement », pour affirmer qu'il est préférable de s'abstenir de conclure à une vérité dogmatique lorsqu'un examen critique ne permet pas de la confirmer : il n'hésite ainsi pas à reprendre à son compte, dans ce contexte, une expression que les libertins emploient pour

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*

²⁴ *Ibid.*, p. 125.

²⁵ *Ibid.*, p. 128.

définir leur posture sceptique. Chavannes est loin de les rejoindre dans cette posture, mais la reprise de cette expression indique la rigueur avec laquelle il juge que la critique doit être appliquée.

La longue bibliographie commentée sur laquelle se termine les *Conseils sur les études* donne des indications sur les matériaux documentaires auxquels l'étudiant doit avoir recours pour former et appuyer son jugement critique. Il y fait référence non seulement aux travaux de l'érudit réformé Isaac Casaubon (1559-1614) ainsi qu'au *Dictionnaire critique* de Bayle et à l'*Ars critica* de Jean Le Clerc, qu'il considère comme un ouvrage « très estimé » dont il conviendrait de « faire un abrégé, à l'usage des Collèges »²⁶, mais aussi à tout un corpus de traités antiquaires, portant sur les Hébreux, les Grecs ou les Romains. Ces traités sont ceux-là même à partir desquels Gibbon nourrit ses connaissances historiques et grâce auxquels il affine son jugement critique. Bien qu'elle soit mise au service d'objectifs différents, c'est donc une même tradition, à la fois [p. 123] humaniste et antique, dans laquelle puisent Gibbon et Chavannes. Dans les deux cas, l'érudition se construit essentiellement, voire exclusivement à partir de lectures et rarement, voire jamais s'agissant des *Conseils sur les études* de Chavannes, à partir d'une confrontation des textes avec les traces matérielles qui figurent dans les collections privées ou dans celles que possède par exemple l'Académie de Lausanne.

II. L'*Essai sur l'éducation intellectuelle* (1787)

Publié seize ans après les *Conseils sur les études*, l'*Essai sur l'éducation intellectuelle* s'inscrit dans la même veine, mais témoigne d'un processus de mûrissement considérable du projet philosophique que poursuit Chavannes. Dans les deux ouvrages, sa préoccupation initiale est pédagogique. Mais s'il se bornait dans ses *Conseils* à encadrer les progrès des étudiants en théologie dans l'acquisition des connaissances nécessaires à l'accomplissement de leurs fonctions ecclésiastiques, l'ambition qu'il affiche dans l'*Essai* est d'une autre ampleur. Il s'agit ici de rien moins que de fonder sur « une histoire philosophique de l'esprit humain » un renouvellement complet de la pédagogie²⁷. L'élucidation des processus naturels qui ont conduit l'homme, comme individu et en tant qu'espèce, engagés depuis les origines sur la voie de la perfectibilité, à accomplir des progrès lents mais constants dans l'acquisition

²⁶ *Ibid.*, p. 240.

²⁷ Alexandre-César CHAVANNES, *Essai sur l'éducation intellectuelle avec le projet d'une science nouvelle*, Lausanne, Imprimerie Isaac Hignou, 1787, p. 72.

des sciences et des arts, doit, selon le projet que Chavannes expose dans l'*Essai*, gouverner le programme que suit le cursus pédagogique. En d'autres termes, le parcours que l'enfant puis l'étudiant réalisent dans le cours de leur instruction, doit reproduire le cheminement que l'homme et l'humanité ont effectué tout au long des progrès de l'esprit humain. Cette conception était déjà présente dans les *Conseils sur les études*, mais elle est ici davantage développée et théorisée. Dans cette perspective pédagogique, et selon les tâches que Chavannes lui assigne, l'anthropologie, qu'il définit comme « science générale de l'homme » et dont il fournit dans l'*Essai* une des premières définitions reconnues aujourd'hui comme moderne, a une double tâche. Elle dresse non seulement le récit historique du processus d'acquisition des connaissances par l'homme et son espèce, mais, ce faisant, elle établit et expose l'inventaire et la description des principaux aspects de ces connaissances. L'anthropologie se présente donc à la fois comme une narration et comme, selon les propres termes de Chavannes, une « encyclopédie » des sciences et des arts que les hommes ont maîtrisés au cours du temps.

En définissant un tel projet, Chavannes rejoint, par des voies certes très différentes, certaines des ambitions de Gibbon, ou, pour le dire autrement, il parvient à un compromis analogue. Il rassemble en effet une série de données, notamment historiques, extrêmement disparates – puisque la fonction encyclopédique qu'il donne notamment à l'anthropologie l'amène à présenter des informations synthétisées sur un éventail très large de sciences et de savoir-faire – en les organisant cependant de telle sorte qu'elles s'intègrent à une narration animée par une intrigue, déterminée ici par le caractère perfectible de la nature humaine [p. 124].

Afin de réunir l'ensemble des informations nécessaires à son projet, Chavannes adopte également des méthodes dans lesquelles on reconnaît l'influence de l'érudition antique et critique qu'affectionne Gibbon. C'est parce qu'elle se base sur la rigueur de ces méthodes que l'anthropologie peut prétendre selon Chavannes à un statut de vérité : il s'agit en effet pour lui d'une « science certaine dans ses énoncés, puisqu'elle a pour base l'histoire des faits observés, rassemblés, comparés, et ramenés à des résultats généraux »²⁸. Sur un plan plus pratique, l'anthropologie se nourrit en principe de la même documentation que celle qu'analysent les antiquaires : parmi les documents auxquels il faut recourir pour reconstituer l'évolution des connaissances humaines, et pour remonter au plus près de leurs origines, Chavannes mentionne en effet, en deuxième lieu, « les *monumens* qui subsistent encore,

²⁸ *Ibid.*, p. 58.

sculptures, hieroglyphes, inscriptions ». A cela s'ajoute la connaissance des textes de l'Antiquité et celle des langues anciennes. Quand Chavannes précise encore que la méthode comparative est aussi essentielle pour cette enquête sur les origines, les recoupements entre approche antiquaire et anthropologique telle qu'il la définit ressortent nettement.

Il faut aussi noter que la méthode que Chavannes applique à la reconstitution du « tableau de la marche de l'esprit humain », pour reprendre l'une des expressions qu'il utilise dans son *Essai* pour décrire son projet, s'applique également à ses conceptions pédagogiques. Le cursus d'instruction qu'il imagine est en effet structuré par l'exigence de commencer par l'observation empirique des faits pour remonter à partir de là, dans un second temps, à des conceptions plus abstraites. En suivant cette voie, ce cursus épouse donc non seulement l'évolution qui a permis à l'humanité de s'élever au-dessus des premiers constats empiriques pour élaborer des sciences générales, mais il s'aligne également sur la méthode promulguée aussi bien par Chavannes que par Gibbon, qui s'appuie d'abord sur une reconstitution érudite et critique des données historiques avant d'en proposer une interprétation mise en forme dans un récit qui relève leur portée philosophique plus générale.

III. Le bibliothécaire Chavannes et l'organisation des connaissances

Parallèlement à la théorisation d'une philosophie de la connaissance et des méthodes nécessaires à l'acquisition du savoir, à laquelle Chavannes se livre dans les *Conseils sur les études* comme dans l'*Essai sur l'éducation intellectuelle*, le professeur de théologie de l'Académie de Lausanne est également confronté par ses tâches à l'organisation concrète des connaissances. A deux reprises, entre 1772 et 1781, puis à nouveau entre 1788 et 1799, c'est-à-dire une année avant sa mort, il officie comme bibliothécaire en chef de l'Académie. Il exerce ces fonctions à un moment où le fonds de cette bibliothèque connaît un certain essor qui rend indispensable le réaménagement de l'espace qu'elle occupe. Divers dons avaient en effet étendu ses collections et, parmi ceux-ci, figure en première place le versement des livres ayant appartenu à Loys de Bochat, dont l'inventaire couvrait 133 folios²⁹. Or c'est à Chavannes qu'il revient d'intégrer cet [p. 125] ensemble aux collections existantes. Il en profite pour réaliser une refonte à la fois des lieux qui abritent ces collections et du catalogue qui les ordonne. En 1777, il se lance ainsi, sans l'aide d'aucun collègue, dans une transformation complète des étagères de la bibliothèque et par conséquent de l'ordre dans

²⁹ DUPRAZ, *La Bibliothèque cantonale et universitaire à Lausanne*, pp. 23-24.

lequel les livres y sont rangés. « Dans peu de jours », raconte-t-il ainsi en parlant de sa propre activité dans le manuscrit de son *Histoire abrégée de l'Académie de Lausanne*, « le Bibliothécaire plaça lui même tous les livres selon son plan de distribution calculé sur le nombre de caisses et des divers genres de livres »³⁰. Une fois l'ensemble des ouvrages rangés selon le nouveau plan de classement qu'il a conçu, il s'attelle à la rédaction d'un nouveau catalogue manuscrit qui n'est achevé qu'en 1779³¹. Après la mise à jour de ce catalogue, prise en charge cette fois-ci collectivement par les professeurs de l'Académie en 1786³², et restée également manuscrite, intervient en 1792, durant le deuxième mandat de bibliothécaire en chef de Chavannes, la publication imprimée du catalogue de 1779 remanié en 1786³³.

L'activité de Chavannes comme bibliothécaire a ainsi marqué profondément l'histoire de la collection d'ouvrages qui constitue le fonds d'origine de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. Les catégories de classification qu'il a mises en place en 1779, un peu élargie au début du XIX^e siècle, était en effet encore en vigueur au début du vingtième siècle. « Notre Bibliothèque », écrit son directeur Louis Dupraz à cette époque, « doit garder [à Chavannes] un souvenir reconnaissant »³⁴. Plus significativement, Louis-Daniel Perret, dans son « Histoire de la BCU par ses catalogues », juge en 1987 que Chavannes a imposé « une conception 'moderne' du rôle, du fonctionnement et de l'organisation d'une bibliothèque au service d'une académie »³⁵.

Cette conception, Chavannes en expose le principe dans l'« Avis » qu'il rédige en 1792 et qui figure en ouverture du catalogue imprimé cette année-là. A ses yeux, l'organisation matérielle d'une bibliothèque et son catalogue qui en constitue le reflet fidèle³⁶ doivent se présenter de telle manière, « que le lecteur [puisse] en saisir distinctement tout le tableau scientifique, et même le tableau littéraire ». Elle doit lui offrir, comme il le répète un

³⁰ Alexandre-César CHAVANNES, *Histoire abrégée de l'Académie de Lausanne, depuis son origine*, 1780, 1 volume manuscrit (BCU-Manuscrit : B 800), p. 21.

³¹ Alexandre-César CHAVANNES, *Catalogue général des livres de la bibliothèque académique de Lausanne dressé l'an 1779 au mois d'avril par Alexandre-César Chavannes, professeur en théologie et bibliothécaire*, 1 volume manuscrit (Archives BCU/D : VII/3) (voir à ce sujet : Louis-Daniel PERRET, « Histoire de la BCU par ses catalogues : de la Bibliothèque artisanale à la Bibliothèque informatisée », in *De l'Académie à l'Université de Lausanne, 1537-1987. 450 ans d'histoire*, Lausanne 1987, p. 270).

³² *Bibliothecae Academiae Lausannensis catalogus secundum ordinem Capsarum et tabularum distributus nec tamen neglecta in Capsis accurata scientiarum divisione et in Tabulis accurata generum librorum distinctione*, Lausanne 1786, un volume manuscrit de 210 p. (BCU-Manuscrit : A 389) (voir à ce sujet : PERRET, « Histoire de la BCU », p. 270).

³³ *Catalogus librorum Bibliothecae Academicae Lausannensis*, Lausannae, Apud Isaacum Hignou et soc., 1792.

³⁴ DUPRAZ, *La Bibliothèque cantonale et universitaire à Lausanne*, p. 78.

³⁵ PERRET, « Histoire de la BCU », p. 270.

³⁶ Le catalogue est « dressé sur les objets mêmes que la collection a pu offrir et sur la disposition locale qui a été assignée aux livres selon que les circonstances ont décidé l'arrangement qui en a dû nécessairement souffrir quelque gêne » (*Catalogus librorum Bibliothecae Academicae Lausannensis*, Lausannae : Apud Isaacum Hignou et soc., 1792, p. V).

peu plus loin, un « plan scientifique »³⁷. L'ordre général de la classification doit donc fournir la représentation d'une organisation systématisée et raisonnée des connaissances. C'est un peu comme si elle fonctionnait comme un arbre de la connaissance, comparable à celui qui figure en ouverture de l'*Encyclopédie* [p. 126] de Diderot et d'Alembert. On sait que les encyclopédistes dirigés par de Felice, dont Chavannes a fait partie, ont réinterprété cet arbre de la connaissance, pour rendre à la théologie une fonction centrale alors que les philosophes l'avaient reléguée dans une position marginale³⁸. Or, conformément aux conceptions des encyclopédistes romands, la classification mise en place par Chavannes commence par la Bible et les savoirs théologiques avant de s'étendre au reste des connaissances.

Ce qu'il y a d'également remarquable dans l'aménagement de l'espace que Chavannes a imaginé pour la bibliothèque de l'Académie, c'est qu'il met d'une certaine manière en scène les conditions matérielles dans lesquelles travaillent les savants. Chavannes rappelle en effet dans son *Histoire abrégée de l'Académie de Lausanne*, qu'il s'est non seulement employé à ranger tous les ouvrages de l'Académie dans les étagères dont il a lui-même dressé l'organisation, mais qu'il a aussi réservé une partie de l'espace disponible dans une salle où se tiennent les assemblées des pasteurs, afin d'y placer, « deux grandes caisses à buffet pour y serrer des objets de curiosité »³⁹. Parallèlement à ses livres, l'Académie abrite en effet un petit cabinet de curiosité dont Chavannes établit en 1779 un inventaire sous le titre de « Livre destiné à tenir en note tout ce que l'Académie de Lausanne possède actuellement ou pourra acquérir dans la suite, en fait de monument d'antiquité, du moyen-âge et des temps modernes, tels que Médailles, monnoies, bustes, etc., en production relatives à l'histoire naturelle dans les trois règnes, etc. »⁴⁰. La mise en ordre de cette collection d'antiquités et de curiosités naturelles l'amène d'ailleurs à concevoir le plan d'un musée plus ambitieux, puisqu'il précise, dans son *Histoire abrégée de l'Académie de Lausanne*, qu'en réorganisant cette collection, il a « formé aussi le projet d'un cabinet d'histoire naturelle et de médailles, dont les objets sont couchés sur un livre avec les noms des donateurs »⁴¹.

La Bibliothèque de l'Académie et la salle attenante renfermaient ainsi les principaux instruments de travail rendant possible un travail d'érudit, du type de celui que mènent les

³⁷ *Ibid.*, pp. IV-V.

³⁸ Alain CERNUSCHI, « La place du religieux dans le système des connaissances de l'*Encyclopédie* d'Yverdon », in Alain CERNUSCHI, Jean-Daniel CANDAU, Clarinda DONATO, et Jens HASELER (éd.), *L'Encyclopédie d'Yverdon et sa résonance européenne*, Genève, Paris 2005, pp. 143-158.

³⁹ CHAVANNES, *Histoire abrégée de l'Académie de Lausanne, depuis son origine*, 1780, p. 21.

⁴⁰ Musée monétaire cantonal, sans cote. Je remercie Vincent Fontana de m'avoir fourni une reproduction photographique de cet inventaire. Voir à ce sujet : Claire BRIZON, « De la collecte à l'usage : les artefacts du cabinet de l'Académie de Lausanne au 18^e siècle », in *Colligo*, 1/1 (2018), pp. 57-67.

⁴¹ CHAVANNES, *Histoire abrégée de l'Académie de Lausanne, depuis son origine*, 1780, pp. 22, 24.

antiquaires : elle fournissait à la fois une collection – certes réduite – de monuments antiques, les textes des auteurs de l'Antiquité, ainsi que la littérature savante qui a été élaborée à partir de ces sources à l'époque moderne.

IV. L'érudition au service de l'anthropologie

Compte tenu de la présence de ces instruments au sein de la bibliothèque que Chavannes a dirigée à plusieurs reprises et de l'importance qu'il accorde à la démarche érudite et critique dans ses écrits, on peut se demander quel usage il fait lui-même de ces méthodes quand il entreprend de rédiger un texte qui intègre une approche historique. C'est en effet la démarche qu'il accomplit dans cinq des treize volumes que [p. 127] compte son traité manuscrit d'*Anthropologie*, et qu'il a vraisemblablement rédigé au cours des années 1770-1780⁴². Bien qu'il soit intitulé *Anthropologie ou science générale de l'homme*, cet ouvrage se présente en partie comme un traité historique puisque l'un de ses objectifs les plus importants consiste à reconstituer une « histoire naturelle de l'esprit humain » et du développement des sociétés humaines. La difficulté qu'affronte cependant une enquête sur les sources du travail anthropologique de Chavannes, réside dans le fait qu'il ne mentionne ces dernières que très exceptionnellement. Il s'agit là d'un choix méthodologique, dont il s'explique en ouverture du premier volume qu'il consacre à l'ethnologie, c'est-à-dire à la connaissance du développement des sociétés humaines :

Dans l'*Ethnologie* nous devons exposer les faits généraux relatifs aux premières origines de cette distribution, et aux changements survenus à ces sociétés à mesure qu'elles se sont civilisées. Il n'est point dans notre plan d'entrer dans le détail des faits particuliers dont les faits généraux sont les résultats; il ne s'agira d'aucune suite d'événements, présentée par époques et par périodes, ni de rien de tout ce qui appartient à la chronologie et l'histoire; nous nous dispenserons même d'accumuler des autorités ou des citations, qui n'auraient fait que grossir notre ouvrage sans utilité réelle.⁴³

Si la rareté des références aux sources résulte donc d'un choix assumé et explicite, elle peut être néanmoins contournée. Il existe, en effet, un volume parmi les treize du manuscrit, intitulé « De l'origine de la Mythologie et du Paganisme, et de l'explication des fables », qui est vraisemblablement inachevé et dans lequel, sans doute pour cette raison, les références

⁴² Alexandre-César CHAVANNES, *Anthropologie ou science générale de l'homme pour servir d'introduction à l'étude de la philosophie et des langues et de guide dans le plan d'éducation intellectuelle*, 13 vol. (BCU-Manuscrit : A 909/1). Plusieurs volumes de cet ouvrage sont désormais transcrits sur le site Lumières.Lausanne (<https://lumières.unil.ch/projets/>).

⁴³ Alexandre-César CHAVANNES, *Anthropologie ou science générale de l'homme. Seconde Partie. Ethnologie ou Science de l'homme considéré comme appartenant à une espèce répandue sur le globe et divisée en divers corps de sociétés, ou nations, occupées à pourvoir à leurs besoins ou à leurs goûts, et plus ou moins civilisées*, f. 2 (BCU-Manuscrit : A 909/1/2/1 ; <http://lumières.unil.ch/fiches/trans/1088/>).

sont maintenues. Dans son mémoire de fin d'étude, Rémy Zanardi a procédé au repérage systématique des sources indiquées par Chavannes dans ce volume⁴⁴. Par ailleurs, le recoupement entre les mentions que l'on rencontre dans ce volume et le petit nombre de celles qui figurent dans deux volumes consacrés à l'« Anthropologie proprement dite » et à l'« Ethnologie », ainsi que l'élucidation d'un certain nombre de références cachées, permet malgré tout de parvenir à un certain nombre de conclusions.

Les sources auxquelles Chavannes se réfère peuvent être rangées *grosso modo* dans quatre grandes catégories : deux d'entre elles concernent l'Antiquité ; les deux autres, la période moderne. Du côté de l'Antiquité, on peut repérer principalement deux corpus. Il y a, d'une part, les auteurs anciens dont il connaît un grand nombre et qu'il sollicite beaucoup⁴⁵. D'autre part, on ne s'étonnera pas de constater que les [p. 128] mentions des textes de l'Ancien Testament sont extrêmement nombreuses. Cela n'est évidemment pas pour surprendre de la part d'un professeur de théologie. L'usage qu'il fait de ces textes témoigne toutefois de la transformation du regard que les théologiens du XVIII^e siècle – qu'ils soient d'ailleurs protestants ou réformés – portent sur ces textes. S'ils continuent bien sûr à véhiculer à leurs yeux un message de portée spirituelle et permettent de caractériser théologiquement l'action de la providence divine dans le monde, ils sont toujours davantage considérés également comme porteurs d'informations fiables sur les sociétés humaines aux premiers temps de leur histoire. Les prises de positions méthodologiques de Chavannes sur ce point sont extrêmement claires. Dans un chapitre de son *Ethnologie*, intitulé « Ce que nous connaissons de la première origine de l'espèce humaine », il affirme :

Si nous voulons avoir quelques lumières sûres touchant l'état primitif de l'espèce humaine et les premières origines de sa distribution en peuplades, ne consultons ni les Historiens, ni les Poètes, n'interrogeons que Moyse qui les a tous précédés de quelques siècles, et qui a vécu dans des temps plus rapprochés des premiers âges. Personne n'a pu être mieux instruit des faits par la tradition, qui s'étoit conservée chez les ancêtres de sa nation avec beaucoup plus de pureté et d'intégrité que chez tous les autres peuples.⁴⁶

⁴⁴ Rémy ZANARDI, *La Mythologie d'Alexandre-César Chavannes (1767-1800) : l'origine et les causes du polythéisme*, sous la dir. de Christian Grosse et Bély Kapossy, Université de Lausanne, Faculté des lettres, janvier 2017.

⁴⁵ Dans le volume intitulé « De l'origine de la Mythologie et du Paganisme, et de l'explication des fables », Chavannes utilise ainsi une trentaine d'auteurs anciens (ZANARDI, *La Mythologie d'Alexandre-César Chavannes (1767-1800) : l'origine et les causes du polythéisme*, pp. 143-144).

⁴⁶ CHAVANNES, *Anthropologie ou science générale de l'homme. Seconde Partie. Ethnologie*, f. 25.

Un peu plus loin, il ajoute, à propos de l'origine du peuplement du monde, qu'« ici nos lumières s'élevèrent jusques à la certitude par l'autorité respectable de Moïse dont la narration, Gen[èse] X. et ailleurs, suppose que tous les peuples sont partis de l'orient »⁴⁷.

Les citations de l'Ancien Testament sont par conséquent très nombreuses dans les volumes que Chavannes consacre par exemple à l'ethnologie. Elles y apparaissent aux côtés d'autres sources antiques et montrent que Chavannes lit les textes vétero-testamentaires comme s'il s'agissait de traités ethnographiques ou de recueils sur les mœurs et coutumes des premiers peuples : il y glane toute une série d'informations sur l'élevage, l'agriculture, les habitudes alimentaires ou vestimentaires, l'habitat ou encore les techniques artisanales de ces peuples. Cependant, si Chavannes accorde davantage de crédit aux sources vétero-testamentaires qu'aux historiens et poètes de l'Antiquité, la méthode qu'il met en œuvre dans les faits consiste bien à compléter les indications fournies par l'Ancien Testament à l'aide des informations fournies par les auteurs anciens.

Parallèlement aux documents tirés de l'Antiquité, Chavannes mobilise également un large spectre d'écrits publiés par des auteurs modernes. Là aussi se dégagent deux grands groupes : les récits de voyages, d'une part⁴⁸, et les traités consacrés aux fables, c'est-à-dire aux mythologies de l'Antiquité, produits en grand nombre au XVIII^e siècle⁴⁹, d'autre part. A ces deux groupes de textes modernes, il faut cependant ajouter un troisième qui [p. 129] n'apparaît jamais en tant que tel, mais qui constitue une forme de paratexte. Chavannes écrit dans une large mesure à la manière d'un encyclopédiste, qui compile, réorganise et reformule dans une perspective qui lui est propre des ouvrages antérieurs. Il tire ainsi des informations et même parfois des passages entiers de travaux qui constituent eux-mêmes, dans certains cas, des compilations de sources précédentes. Il puise par exemple largement dans l'*Histoire naturelle, générale et particulière* (1749-1804) de l'académicien naturaliste et intendant du

⁴⁷ *Ibid.*, f. 29.

⁴⁸ On trouve ainsi dans le volume intitulé « De l'origine de la Mythologie et du Paganisme, et de l'explication des fables », une quarantaine de récits de voyage, de compilations de ces textes ou de synthèses encyclopédiques rédigées en grande partie à partir de ces derniers (ZANARDI, *La Mythologie d'Alexandre-César Chavannes (1767-1800) : l'origine et les causes du polythéisme*, pp. 145-147).

⁴⁹ Dans cette catégorie, Chavannes se réfère, dans son volume intitulé « De l'origine de la Mythologie et du Paganisme, et de l'explication des fables », entre autres aux travaux de Louis-François de la Barre, Nicolas Fréret, Charles de Brosses, Antoine Banier et de l'Abbé Pluche ; mais sa principale source est l'ouvrage de Nicolas Bergier, *L'origine des dieux du paganisme* (1767) qu'il plagie en bonne partie (ZANARDI, *La Mythologie d'Alexandre-César Chavannes (1767-1800) : l'origine et les causes du polythéisme*, pp. 147-148). Sur la littérature relative aux « fables » contemporaine de Chavannes, voir : Jean STAROBINSKI, « Fable et mythologie aux XVII^e et XVIII^e siècles dans la littérature et la réflexion théorique », in *id.*, *Le remède dans le mal*, Paris 1989, pp. 233-262 ; Julie BOCH, *Les dieux désenchantés : la fable dans la pensée française de Huet à Voltaire (1680-1760)*, Paris, Genève 2002.

jardin du roi Buffon (1707-1788)⁵⁰, dans le *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle* (1764-1768) du naturaliste Jacques-Christophe Valmont de Bomare (1731-1807)⁵¹, ou encore dans *De l'origine des loix, des arts et des sciences et de leurs progrès chez les anciens peuples* (1758), du juriste et historien Antoine-Yves Goguet (1716-1758)⁵². Le texte du manuscrit de l'*Anthropologie* offre donc dans une large mesure, comme Chavannes en avait d'ailleurs affiché l'ambition dès son *Essai sur l'éducation intellectuelle*, une synthèse encyclopédique des savoirs contemporains sur l'origine de l'homme et le développement des sociétés humaines, organisée sous la forme d'un récit philosophique et non selon l'ordre alphabétique.

Parmi l'ensemble des sources qui viennent d'être mentionnées, on ne trouve cependant nulle part, en l'état des dépouillements effectués, de référence à des documents matériels, du type des médailles, inscriptions ou statues que renferment pourtant notamment les locaux de l'Académie de Lausanne. L'érudition de Chavannes, extrêmement vaste, est en réalité uniquement livresque. C'est une érudition de cabinet d'étude et non de cabinet de curiosité. S'il se représente sans doute lui-même l'érudition comme un savoir qui se constitue en partie empiriquement, au contact direct avec les traces matérielles, il ne met guère cette méthode en application.

Cela tient beaucoup, il est vrai, à la nature de son projet. Si son *Anthropologie* comporte une vraie dimension historique, elle est cependant avant tout une œuvre philosophique. Ainsi, quand le bibliothécaire Chavannes classe dans le catalogue de la bibliothèque de l'Académie son ouvrage imprimé en 1788 sous le titre d'*Anthropologie ou science générale de l'homme*, qui ne contient que la table des matières des 13 volumes du manuscrit⁵³, il le range de manière révélatrice dans la catégorie « philosophie », et [p. 130] non dans la catégorie « histoire »⁵⁴. Sa démarche historique ne repose en réalité que

⁵⁰ Pour une édition moderne et critique : Georges-Louis Leclerc de BUFFON, *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du cabinet du roi*, texte établi, introd. et annoté par Stéphane Schmitt ; avec la collab. de Cédric Crémère, 13 vol., Paris, Genève, 2007-2019 (15 volumes prévus dans l'ensemble).

⁵¹ Jacques-Christophe VALMONT DE BOMARE, *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle : contenant l'histoire des animaux, des végétaux et des minéraux ... avec l'histoire et la description des drogues simples tirées des trois règnes*, 6 vol., Paris, Didot, 1764-1768. Ce dictionnaire a été réimprimé à plusieurs reprises en Suisse romande durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle : par de Felice, à Yverdon en 12 volumes (1768-1769), par la Société typographique à Lausanne en 10 volumes (1776-1778) et par une association de libraire à Neuchâtel, en 12 volumes, en 1780-1781.

⁵² Antoine-Yves GOGUET, *De l'origine des loix, des arts et des sciences et de leurs progrès chez les anciens peuples*, 3 volumes, Paris, chez Desaint & Saillant, 1758.

⁵³ Alexandre-César CHAVANNES, *Anthropologie ou science générale de l'homme ; pour servir d'introduction à l'étude de la philosophie et des langues, et de guide dans le plan d'éducation intellectuelle*, Lausanne, Imprimerie Isaac Hignou, 1788.

⁵⁴ *Catalogus librorum Bibliothecae Academiae Lausannensis*, Lausannae, Apud Isaacum Hignou et soc., 1792, p. 165.

partiellement sur le recours à des documents historiques. Dans l'introduction au premier volume manuscrit consacré à l'ethnologie, il donne un exposé théorique sur sa méthode. Elle tient en deux points. Elle part en premier lieu du présupposé de l'unité de la nature humaine, qui découle elle-même d'une conception monogénique de l'origine de l'humanité. Celle-ci étant la même à toutes les époques, on peut conclure que confrontée à des situations semblables, comme certaines conditions climatiques, l'humanité réagit toujours de la même manière. Cela permet de tirer des conclusions sur les actions des hommes aux origines de l'humanité à partir de notre propre réaction à des situations similaires. C'est ce que Chavannes appelle la « loi d'analogie ». Le développement des connaissances humaines part par exemple toujours de constats empiriques, de l'observation de la nature, et s'élève ensuite seulement par degrés successifs à des idées plus abstraites. A partir de là, on peut par exemple parvenir à la conclusion que les techniques ont d'abord répondu à des nécessités immédiates et concrètes, et qu'elles ne se sont par la suite perfectionnées que peu à peu, à mesure que les besoins élémentaires n'étaient plus aussi pressants, que les sociétés humaines se sont complexifiées avec la diversification des professions et que leurs exigences ont évolué à proportion. On a là la trame d'un récit que Chavannes ne cesse de reprendre à propos de l'invention et du perfectionnement de chaque technique dont il décrit l'histoire.

En second lieu, la méthode historique de Chavannes part du présupposé que, placées dans des conditions similaires de rapport à la nature et de subsistance, les sociétés humaines se comportent de manière semblable. Cela a en particulier pour conséquence que les sociétés sauvages contemporaines sont le plus directement comparables aux sociétés anciennes. Cette conception permet de lire en miroir les récits de voyages contemporains qui concernent des sociétés éloignées de l'Occident et les textes des anciens, de manière à éclairer avec un certain degré de certitude le fonctionnement des sociétés humaines aux débuts de l'humanité. C'est démarche était déjà celle qu'avait employée le jésuite Joseph-François Lafitau (1681-1746) au début du siècle dans ses *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps* (1724)⁵⁵. C'est aussi celle qui est au fondement du traité *Du Culte des dieux fétiches* (1760) de Charles de Brosses (1709-1777), un auteur que la bibliothèque de l'Académie possède et que Chavannes a lu⁵⁶. En ouverture du premier volume qu'il consacre à l'ethnologie, Chavannes théorise cette démarche :

⁵⁵ Joseph-François LAFITAU, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, 2 vol., Paris, chez Saugrain et Charles-Estienne Hochereau 1724 ; sur Lafitau et sa démarche comparatiste, voir en particulier Andreas MOTSCH, *Lafitau et l'émergence du discours ethnographique*, Sillery, Paris 2001.

⁵⁶ Charles de BROSSÉS, *Du culte des Dieux fétiches ou Parallèle de l'ancienne Religion de l'Égypte avec la Religion actuelle de Nigritie*, [Genève, Cramer], 1760 ; sur Charles de Brosses et sa théorie du fétichisme, voir

C'est en conséquence de ce principe, qu'on peut supposer que la conduite des nations sauvages doit nous éclairer sur celle des anciennes peuplades, et que, ce que nous connoissons de l'état où l'on a trouvé le nouveau monde, peut nous donner une idée [p. 131] assés juste de ce qu'ont du être les peuples de nôtre continent qui ont vecu dans les premiers ages. De ce même principe nous pouvons tirer des lumieres assés sûres et etendues sur les premieres origines des societés et de toutes les choses humaines, en matiere d'arts, de culture, d'industrie, de commerce, de politique &c.⁵⁷

Chavannes pratique donc une histoire qui se nourrit certes de nombreux textes, qui repose à la fois sur une érudition très étendue et sur une évaluation critique du « degré de certitude » que l'on peut accorder à ces textes, mais qui se rattache en réalité principalement à l'« histoire conjecturale », chère aux philosophes écossais⁵⁸ et à laquelle Gibbon s'est également rallié, au moins pour la rédaction de certaines parties du *Déclin et de la chute de l'empire romain*⁵⁹. Cette histoire se fonde d'abord sur des hypothèses philosophiques qu'elle valide dans un second temps par le recours aux documents. L'une des hypothèses fondamentales sur laquelle repose le récit de Chavannes, c'est que l'histoire de l'humanité se déroule le long d'un processus qui va toujours du plus simple, du plus élémentaire et du plus primitif, au plus élaboré, au plus abstrait et au plus civilisé. C'est une histoire qui est éminemment philosophique, au sens où elle mobilise l'histoire pour donner sens à la nature de l'homme et aux organisations sociales qu'il a formées. Elle est aussi encyclopédique parce qu'elle reste animée par l'ambition d'embrasser tout ce que l'on sait sur l'homme et les nations. Il s'agit là d'une démarche très caractéristique du XVIII^e siècle finissant, dans laquelle le recours à la documentation matérielle ne trouve somme toute guère sa place. Il y a à cet égard une véritable rupture entre la génération de Gibbon et de Chavannes et la suivante, qui investira bien davantage dans les enquêtes de terrain.

Le destin de Chavannes paraît en ce sens emblématique. Son *Anthropologie* manuscrite n'a jamais connu de diffusion imprimée. Peut-être parce que, malgré la modernité des définitions de l'anthropologie qu'on lui reconnaît aujourd'hui, elle reposait trop exclusivement sur une érudition de cabinet, avec laquelle les anthropologues du siècle suivant ont commencé à prendre distance. De manière révélatrice, son propre neveu, Daniel-

en particulier Alfonso M. IACONO, *Le fétichisme. Histoire d'un concept*, Paris 1992 et William PIETZ, *Le fétiche. Généalogie d'un problème*, trad. de l'anglais (Etats-Unis) par Aude Pivin, Paris 2005.

⁵⁷ CHAVANNES, *Anthropologie ou science générale de l'homme. Seconde Partie. Ethnologie*, f. 2v.

⁵⁸ Roger L. EMERSON, « Conjectural History and Scottish Philosophers », *Historical Papers*, 19/1 (1984), pp. 63-90 ; Aaron GARRETT, « Anthropology: the 'original' of human nature », in Alexander BROADIE (éd.), *The Cambridge Companion to the Scottish Enlightenment*, Cambridge 2003, pp. 79-93.

⁵⁹ POCOCK, *Barbarism and Religion*. Vol. 1, *The Enlightenments of Edward Gibbon 1737-1768*, pp. 4, 304.

Alexandre Chavannes (1765-1846), qui a suivi des études de théologie comme son oncle et que ce dernier a hébergé chez lui durant tout le temps de sa formation, a justement rompu à la fois avec ce savoir de cabinet et avec la prétention encyclopédique, notamment en travaillant à constituer les collections zoologiques qui sont directement à l'origine du Musée cantonal⁶⁰.

⁶⁰ Henri BLANC, « Daniel Alexandre Chavannes 1765-1846 et Jacques Auguste Chavannes 1810-1879 », in *Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles*, 92 (1909), pp. 19-39 ; Charles SCHNETZLER, « Le pasteur Daniel-Alexandre Chavannes 1765-1846 », in *Revue historique vaudoise*, 47 (1939), pp. 225-246, 48 (1940), pp. 49-59.